



## Augmentation de loyer suite travaux effectués par bailleur

Par **cathyday**, le **29/02/2012** à **16:11**

Bonjour,

Suite à de graves problèmes d'humidité (chambres insalubres, photos à l'appui) et problèmes de fuites d'eau encastrée, dans la salle de bain, le bailleur décide enfin de faire les travaux....alors que ces problèmes étaient à sa connaissance depuis de nombreuses années. j'ai demandé la mise en conformité, ayant depuis des problèmes au niveau des poumons et ne supportant plus cette humidité constante, que ce logement pouvait porter atteinte à ma sécurité physique.

les travaux ont été repoussés de semaines en semaine, nous en sommes à 6 semaines de travaux, réfection complète de la salle de bain, isolations murs chambres, et réfection couloir suite infiltrations.

et ce n'est pas encore fini

nous avons dormis dans le salon, plus de salle de bain, obligé de se laver chez des amis...

nous sommes partis de notre logement une semaine ne tenant plus...(de plus pendant la période de grand froid de cet hiver ).la propriétaire est venue voir les travaux, et me dit : que suite à ses travaux elle va augmenter le loyer.... (et changer aussi une fenetre de grenier,,celui-ci a été entièrement rénové par mes soins, car très très sale) et veut maintenant le faire passer en pièce habitable et faire donc faire réévaluer mon loyer avec les mètres carrés en plus...

je précise que cette maison était dans un état lamentable, et que la précédente locataire, est partie à cause de cela,,,, nous nous avons fait beaucoup de travaux reconnus par le bailleur afin d'avoir un logement décent.

est-il normal que suite à une conformité "" je précise qu'elle vient seulement de faire mettre la VMC

merci de me dire quels sont mes droits.

j'attends votre réponses

Sincères salutations